

Les signes majeurs du Jour du Jugement (partie 2 de 7) : Introduction aux signes majeurs

Description: Certains propos du prophète Mohammed au sujet des signes majeurs, de même qu'un aperçu du genre de signes dont il s'agit et de leur chronologie.

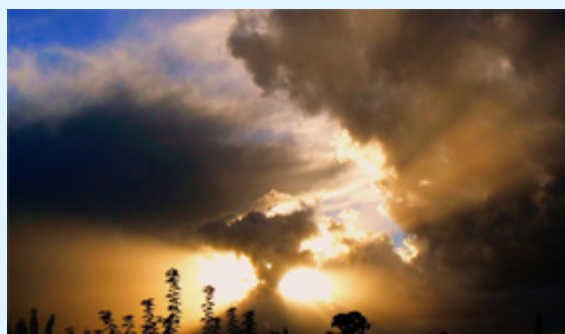
par Jamaal al-Din Zarabozo (© 2010 IslamReligion.com)

Publié le 14 Jun 2010 - Dernière mise à jour le 14 Jun 2010

Catégorie: [Articles](#) > [L'au-delà](#) > [Le jour du Jugement et ses signes](#)

Hadiths sur les signes majeurs qui annonceront l'imminence du Jour du Jugement

Des signes majeurs surviendront à l'approche du Jour du Jugement et se reconnaîtront, pour la plupart, par leurs caractéristiques « hors de l'ordinaire » ou spectaculaires.



Quelques hadiths rapportent les propos du Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) sur les signes majeurs annonçant le Jour du Jugement. Dans le recueil de Mouslim, on peut lire le hadith suivant :

Houdhayfa bin Ousaid Ghifari a rapporté : « Le Messenger de Dieu vint nous voir alors que nous étions en train de discuter. Il nous demanda : « De quoi parlez-vous? » Nous (ses compagnons) répondîmes : « Nous parlons de l'Heure dernière. » Alors il dit : « Elle ne viendra pas avant que n'apparaissent dix signes annonçant son approche. » Et il mentionna la fumée, le Dajjal, la bête, le lever du soleil à l'ouest, le retour de Jésus, fils de Marie, Gog et Magog, d'importants glissements de terrain à trois endroits différents, l'un à l'est, l'autre à l'ouest et le dernier en Arabie, suite auxquels un feu immense se mettra à brûler au Yémen et chassera les gens en direction du lieu de rassemblement. »

Également dans le recueil de Mouslim :

Le Messenger de Dieu a dit : « L'Heure dernière ne viendra pas avant que n'apparaissent dix signes : un glissement de terrain à l'est, un autre à l'ouest et un dernier en Arabie, la fumée, le Dajjal, la bête sortant de la terre, Gog et Magog, le lever du soleil à l'ouest et un feu qui débutera au sud d'Aden. » Shouba a dit que Abdel-Aziz bin Roufai a rapporté qu'Abou Toufayl avait rapporté un hadith similaire entendu d'Abou Sariha, dans lequel le Messenger de Dieu ne fit pas mention (des dix signes), mais que la descente sur terre de Jésus faisait partie des signes et, dans une autre version, qu'un vent violent poussera les gens vers l'océan.

Quelques autres hadiths mentionnent les mêmes événements. Dans ces hadiths,

cependant, le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) ne dit pas explicitement qu'il s'agit de signes annonçant l'Heure dernière. Mais il y avertit les gens de s'assurer d'accomplir de bonnes actions avant l'apparition de ces signes, car ils annoncent la fin des temps et, donc, la fin des bonnes actions et le moment de rendre des comptes. Abou Hourayrah a rapporté que le Messager de Dieu a dit :

« Hâtez-vous d'accomplir de bonnes actions avant l'apparition de six signes : le soleil se levant à l'ouest, la fumée, le Dajjal, la bête, la mort de l'un d'entre vous ou une grande agitation générale. » (Mousslim)

Soulignons que dans ce hadith, le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a dit « la mort de l'un d'entre vous », ce qui constitue également un type « d'heure », car pour chacun, son « heure » viendra. Bien qu'il soit intéressant et même important d'en apprendre plus sur les signes majeurs annonçant l'Heure, pour ceux qui ne seront pas témoins des événements précédant le Jour Dernier, c'est leur heure - i.e. leur mort - pour laquelle ils doivent se préparer et envers laquelle trop de gens sont négligents. C'est pourquoi lorsqu'un Bédouin vint voir le Prophète et lui demanda : « Quand l'Heure aura-t-elle lieu? », ce dernier pointa du doigt un jeune garçon et dit : « Si ce garçon continue de vivre, lorsqu'il sera vieux et décrépît, ton heure sera déjà passée. » (Sahih al-Boukhari)

L'ordre dans lequel les signes majeurs apparaîtront et le genre de signes dont il s'agit

Youssuf al-Waabil souligne n'avoir trouvé aucun texte mentionnant explicitement l'ordre dans lequel sont censés apparaître les signes majeurs du Jour du Jugement. Les hadiths qui mentionnent les signes, comme ceux cités plus haut, utilisent soit la conjonction « et », soit la conjonction « ou ». Ces conjonctions n'indiquent dans aucun des cas l'ordre dans lequel ils sont censés apparaître. En fait, comme le souligne al-Waabil, certaines versions de ces mêmes hadiths mentionnent les signes dans des ordres différents.[\[1\]](#)

Ibn Hajar, quant à lui, a divisé les signes majeurs en deux grandes catégories, la première regroupant les signes qui apparaîtront avant ceux de la deuxième.[\[2\]](#) Les premiers signes seront ceux qui apparaîtront sur terre sans que ne soit modifiée la nature de celle-ci. Ce sont des signes qui devraient réveiller les gens, les mettre en alerte et les pousser à se repentir. Lorsque ces signes surviendront, ils affecteront indistinctement les croyants et les mécréants et n'annonceront pas de façon nette l'approche du Jour de la Résurrection. Les signes de cette catégorie incluent la venue du Dajjal, le retour de Jésus, l'apparition de Gog et Magog et les glissements de terrain.

Les signes faisant partie de la seconde catégorie annonceront très clairement le Jour de la Résurrection et la fin de ce monde tel que nous le connaissons. De plus, ils établiront une distinction très nette entre les croyants et les mécréants. C'est pourquoi pendant et après leur apparition, il n'y aura plus aucune possibilité de repentir ou de retour vers Dieu pour ceux qui ne l'avaient pas fait auparavant; il sera trop tard et Dieu

n'acceptera plus aucun repentir. Les signes de cette catégorie incluent l'apparition de la bête, la fumée et le lever du soleil à l'ouest.

Il semblerait également que lorsque ces signes apparaîtront, ils se succéderont très rapidement.^[3]

Le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a dit :

« Les signes apparaîtront l'un après l'autre, comme les perles se succèdent en tombant de la cordelette. »^[4]

Dans son Mousnad, Ahmad rapporte que le Prophète a dit :

« Les signes seront comme des perles sur une cordelette. Si la cordelette se rompt, elles tombent rapidement l'une après l'autre. »^[5]

Endnotes:

^[1] Yoosuf al-Waabil, *Ashraat al-Saa'ah* (Al-Damam, Saudi Arabia: Maktabah ibn al-Jauzi, 1989), pp. 183-186.

^[2] Ahmad ibn Hajar, *Fath al-Baari bi-Sharh Sahih Al-Bukhaari* (Riyadh: Idaarah al-Buhooth al-Ilmiyyah, n.d.), vol. 11, pp. 352-353.

^[3] Cf., ibn Hajar, vol. 13, p. 77; al-Waabil, pp. 188-189.

^[4] Recueilli par al-Tabaraani dans *al-Ausat*. .

^[5] Recueilli par Ahmad.

L'adresse web de cet article:

<http://www.islamreligion.com/fr/articles/614>

Copyright © 2006-2011 [IslamReligion.com](http://www.islamreligion.com). Tous droits réservés.